

Arras, le 4 mai 2020

COVID-19 : la plateforme de mobilisation citoyenne « je veux aider-réserve civique COVID-19 » élargie à de nouvelles missions et publics bénéficiaires

Au regard des impacts du COVID 19 et afin de garantir la continuité des activités vitales menées par les associations ou par les collectivités, au profit notamment des plus précaires, le Gouvernement a lancé une mobilisation citoyenne à travers la plateforme « Je veux aider – Réserve civique Covid-19 ».

Cette plateforme permet aux structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics...), qui font état de leurs besoins de renforts autour de missions vitales, d'être mises en relation avec toute personne qui peut donner de son temps et proposer son aide sous le statut de « réserviste civique » (statut créé par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté).

Certaines des 5 missions initialement identifiées ont été élargies et une 6ème mission est venue se rajouter : « la fabrication et la distribution d'équipements de protection grand public ».

Ainsi, les 6 missions proposées permettent à davantage de structures d'inscrire leurs offres de mission sur la plateforme et d'identifier de nouveaux publics bénéficiaires :

- La mission n°1 « aide alimentaire et aide d'urgence » a été élargie aux établissements d'accueil de jour et aux centres d'hébergement (hors EHPAD) ;
- La mission n°2 « garde exceptionnelle d'enfants de soignants dans les écoles ou au sein d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance » a été élargie aux enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Les collectivités territoriales peuvent ainsi y inscrire leur besoin de renfort pour encadrer les enfants des personnels prioritaires, notamment durant la période de congés scolaires.

- La mission n°3 « lien avec les personnes fragiles isolées » se déroule quasi exclusivement à distance et permet de prévenir le risque d'isolement des personnes âgées, malades, en situation de handicap, de pauvreté ou encore de précarité.
- La mission n°4 « solidarité de proximité » consiste à faire les courses de produits essentiels pour les voisins les plus fragiles. La distribution de masques grand public relève également de cette mission.
- La mission n°5 « soutien scolaire à distance » permet d'aider à distance les élèves à faire leurs devoirs.
- La mission n°6 est une nouveauté : « fabrication et distribution d'équipements de protection grand public ». Cette nouvelle mission permet aux volontaires de confectionner, ou de distribuer, des équipements de protection grand public afin de faciliter leur déploiement au sein de la population. Cette mission pourra amener les volontaires à se rendre dans un atelier de confection, créé à cet effet, où une machine sera mise à leur disposition. Elle s'inscrit dans le respect des mesures de sécurité (gestes barrières et règles de distanciation) et n'est accessible qu'aux personnes majeurs de moins de 70 ans et en bonne santé.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, rappelle, qu'à la date du 1er mai, 62 structures du département proposent 64 missions sur la plateforme.

Ce sont déjà plus de 1000 volontaires qui ont proposé leur service dont 406 personnes ont été mises en relation avec une collectivité ou une association pour aider à la réalisation de leur activité essentielle.

De nombreuses personnes inscrites (près de 3000) sont encore en attente de mission sur l'ensemble du département. Les structures susceptibles de proposer une offre (collectivités, CCAS, Associations...) sont donc invitées à s'inscrire sur le site dédié afin de pouvoir bénéficier rapidement d'un soutien volontaire et bénévole :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> .